



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

suppressions de postes chez ArianeGroup

Question au Gouvernement n° 1376

Texte de la question

SUPPRESSIONS DE POSTES CHEZ ARIANEGROUP

M. le président. La parole est à M. Bruno Millienne, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Bruno Millienne. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2 300 emplois à supprimer au cours des cinq prochaines années : c'est la perspective annoncée pour le fleuron du secteur aérospatial que constitue ArianeGroup, en raison de la fin des études liées au développement d'Ariane 6 et d'un contexte européen défavorable. 2 300 suppressions d'emplois, c'est l'équivalent du nombre des ingénieurs de très haut niveau et autres personnels qu'emploie le groupe dans ma circonscription des Yvelines.

Vous comprendrez qu'une telle annonce peut susciter quelques inquiétudes, que je sais partagées, même si la réduction d'effectifs devrait reposer notamment sur le non remplacement de départs à la retraite.

Les premiers concernés, ce sont naturellement les employés, vis-à-vis desquels nous portons, nous la France, aux côtés de nos partenaires européens, une responsabilité particulière dont nous ne saurions nous dédouaner.

ArianeGroup, c'est avant tout une aventure européenne, l'histoire d'une coopération amorcée de longue date autour de la question spatiale. À elle seule, elle emploie 9 000 personnes en France et en Allemagne. Alors que les commémorations du centenaire de l'armistice ont été l'occasion de rappeler l'aspiration des peuples européens à une union sans cesse plus étroite, on ne saurait se satisfaire du sort réservé à la coopération européenne en matière spatiale.

Certes, des efforts de compétitivité sont nécessaires, et nos industries sont prêtes à les accomplir ; mais elles ont aussi et surtout besoin de nous, de notre engagement fort à leurs côtés, en faveur de toute la filière aérospatiale européenne et de son indépendance.

Madame la ministre, comment le Gouvernement entend-il soutenir le projet Ariane 6 et accompagner le plan de compétitivité d'ArianeGroup afin de limiter les suppressions d'emplois ? Quelles assurances les États membres ont-ils prévu d'apporter aux industriels européens alors que l'Europe doit affronter une situation de concurrence déséquilibrée ? Je pense en particulier au Buy American Act des États-Unis.

Enfin, que propose la France pour que soit adoptée une stratégie ambitieuse à même de garantir la souveraineté spatiale européenne à laquelle je nous sais, sur ces bancs, tous attachés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM ainsi que sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. La France et l'Europe sont de grandes puissances spatiales ; elles ont su démontrer à de nombreuses reprises qu'elles se situaient au meilleur niveau. Je pense aux images de la comète Tchouri, obtenues par la sonde Rosetta, lancée par l'Agence spatiale européenne, ou encore aux grands programmes de service public européens que sont Galileo pour la géolocalisation et Copernicus pour l'observation.

Le succès de nos lanceurs ne doit rien au hasard, mais découle d'une volonté politique constante depuis plus de cinquante ans, s'appuyant sur une recherche d'excellence, sur une agence française, le CNES, et l'Agence spatiale européenne, l'ESA – *European Space Agency* –, compétentes et professionnelles, mais aussi sur un tissu industriel solide et diversifié.

L'accès autonome à l'espace reste évidemment une priorité stratégique et les choix budgétaires du Gouvernement cette année le démontrent une fois encore, puisque les crédits alloués au programme consacré à la recherche spatiale augmentent de 200 millions d'euros, afin notamment de soutenir le développement d'Ariane 6.

Mais notre responsabilité collective est aussi d'observer lucidement le marché des lanceurs, où l'on constate trois évolutions majeures : moins de lancements de satellites géostationnaires ; le passage à des constellations, pour lesquelles les contrats ne sont pas encore signés ; l'émergence de nouveaux acteurs, notamment SpaceX.

Ariane 6 apportera des réponses, mais il est néanmoins impératif d'améliorer la compétitivité de notre industrie. Aucune voie ne doit être ignorée. La première d'entre elles, c'est celle de la recherche et développement : l'État est au rendez-vous, en soutenant l'innovation de rupture. La deuxième, c'est la consolidation de la demande institutionnelle, et nous progressons vers un Buy European Act. La troisième, c'est la simplification de l'organisation, la réduction des coûts et l'ajustement des effectifs chez ArianeGroup comme chez ses partenaires et l'ensemble des sous-traitants européens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Millienne](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1376

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 novembre 2018](#)